

Etat du Marché de l'assurance IARD & Perspectives 2020

Octobre 2019



80, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

L'AMRAE adresse ses remerciements aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette publication



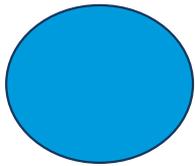
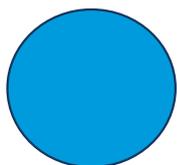


Table des matières

Dommmages et Pertes d'exploitation	6
1. Tendances g�n�rales	6
2. Focus : Ev�nements Naturels.....	7
3. Focus : Terrorisme	8
4. Focus : Supply chain	9
Construction TRC/TRME	10
1. Tendances g�n�rales	10
Automobile	10
1. Tendances g�n�rales	11
Transport	13
1. Tendances g�n�rales	13
2. Focus : Responsabilit� affr�teur	14
Responsabilit� Civile	15
1. Tendances g�n�rales	15
2. Focus : Responsabilit� environnementale et atteintes � la biodiversit�	16
Cyberrisks	17
1. Tendances g�n�rales	17
D&O – lignes financi�res (EPL/PTL/RC PRO FI)	20
1. Tendances g�n�rales	20
2. Focus : Fraude interne et externe.....	21
3. Focus : EPL	22
4. Focus : RCMS	23
Risque Cr�dit	24
1. Tendances g�n�rales	24
Risque Politique	24
1. Tendances g�n�rales	26
� Copyright AMRAE.....	31



Avant - Propos

« Hard market is real » : le retournement du marché d'assurance est désormais réalité.

Si l'an passé, dans l'état du marché 2018, nous cherchions encore à comprendre pourquoi le marché restait compétitif en France, malgré une sinistralité importante enregistrée chez un grand nombre d'acteurs du marché, cette année le ton est clairement différent. Les assureurs durcissent leurs conditions de renouvellement sur toutes les lignes, à de rares exceptions, comme, notamment, dans les branches de Responsabilité Civile.

Pour autant, la différence notable avec le retournement de 2001, qui affectait « en râteau » tous les comptes (sous le désormais fameux vocable « augmentation presse bouton », qui semblait signifier sans discernement), souligne que le retournement de 2019-2020 semble, quant à lui, s'opérer de manière ciblée. Les assureurs redressent les comptes sinistrés, redonnent de la rentabilité aux lignes, ou décident de sortir de certaines branches qu'ils jugent trop risquées.

Le changement

Pour la première fois depuis 2001, le marché de l'Assurance connaît une hausse systématique des tarifs, le plus souvent accompagnée de baisse de la capacité des assureurs et des réassureurs.

Les retours de nos partenaires courtiers, que nous remercions à nouveau, sont sans appel. Seules les lignes longues liées à la Responsabilité Civile ne suivent pas, à ce stade, cette tendance. Mais jusqu'à quand ? Toutes les autres lignes ont entamé leur redressement. L'équation du transfert de risque, à iso budget, s'annonce plus difficile que jamais pour les assurés qui devront sans doute accepter de revoir leurs rétentions sous forme de franchises augmentées, ou de rétentions plus importantes pour limiter les baisses de primes.

Pour 2020, il vaudrait mieux prévoir des rétentions plus importantes et/ou un budget en hausse de 5 à 20%, sans quoi la quantité de risques transférés au marché de l'Assurance et de la Réassurance sera réduite ; les entreprises porteront alors plus de risques.

Ce constat concernant le marché français se retrouve également chez nos voisins européens, nous assistons à un véritable changement de marché, nous rentrons à minima dans un marché plus sélectif, voire dans un « hard market ».

Est-ce un problème ? C'est sans doute la traduction économique d'un marché de l'Assurance et de la Réassurance dont les paradigmes ont été modifiés depuis près

de vingt ans. La disparition des revenus financiers oblige les acteurs à revenir à un équilibre technique des risques. Or les ratios combinés de sinistralités dépassent les 95% chez la majorité des acteurs de l'Assurance et de la Réassurance. Depuis plusieurs années l'équation devient intenable à iso prix /isopérimètre. Pour cette raison, ce changement de marché s'explique. Nous l'avions d'ailleurs annoncé « en marche » dans la version 2018.

Les incertitudes / les opportunités

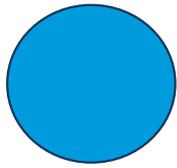
Pour les professionnels du risque que nous sommes, ce changement de marché signifie que les assureurs deviennent plus sélectifs. Les équipes de souscripteurs, accompagnées de leurs gestionnaires sinistres, choisissent à nouveau leurs risques, ceux qu'ils considéreront les mieux gérés, avec les moyens adéquats. Ils prennent de la distance avec les comptes structurellement déficitaires. Les prochains mois permettront-ils de donner la part belle aux investissements dans la prévention, dans la gestion active des risques ?

L'AMRAE continue de vous accompagner pour vous aider à renouveler, dans des conditions favorables, vos programmes d'assurances. Tâche s'annonçant plus complexe pour cette prochaine campagne 2020. Dans cette optique, un document rédigé récemment par l'AMRAE, pouvant servir de « boîte à outils », est consultable sur la page : www.amrae.fr/etat-du-marche.

Cette nouvelle campagne s'annonce donc ferme, voire même « sportive ». Ces conditions de marché rappelleront à la fois l'importance du courtage, mais aussi devraient permettre aux assureurs de retrouver un équilibre technique. Sans cela, le phénomène de raréfaction de la capacité se prolongera.

Un autre enjeu s'avère d'importance pour nos partenaires du marché de l'Assurance et de la Réassurance : ne pas laisser aux Risk Managers le goût amer de l'effet d'aubaine lors du « hard market » de 2001. Les entreprises se souviennent de cette période. Pendant près de deux décennies, elles n'ont eu aucun remords à obtenir des baisses, tant la cicatrisation était lente... Oui, le Risk Management, c'est réunir les conditions pour gérer efficacement le risque, via la prévention, via les expertises préalables, permettant in fine de transférer « un risque maîtrisé » au marché de l'Assurance et de la Réassurance. Pour cela, nous avons besoin d'un écosystème qui doit apprendre à construire dans la durée, permettant à chaque partie prenante : courtier, assureur, réassureur, expert, entreprise assurée de réunir les compétences nécessaires, d'investir dans l'innovation et de réaliser des profits.

Léopold LARIOS de PIÑA, pilote de l'observatoire des Primes et des Assurances de l'AMRAE, VP en charge d'AMRAE Formation.



Dommmages et Pertes d'exploitation

1. Tendances générales

Les couvertures sont en légère réduction - 5/10%

Les garanties sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Retrait des garanties « Cyber » des polices Dommages, et plus grande prudence sur les pertes d'exploitation sans dommages ainsi que sur les carences de fournisseurs de fournisseurs, aussi appelés « fournisseurs de Rang2+ », souvent considérées comme plus difficiles à répertorier.

Les franchises restent stables (sauf sinistralité défavorable)

Stables dans la mesure où l'équilibre technique est atteint pour l'assureur, sauf sur les dossiers sinistrés où les franchises sont en augmentation. Chaque client a sa propre stratégie d'auto-assurance. Les assurés préfèrent augmenter leurs rétentions pour maintenir leurs budgets identiques. Les franchises constituent une variable d'ajustement.

Des assureurs qui baissent leurs parts

Pour la première année, des assureurs apériteurs ont décidé de réduire de 20-30% leurs parts sur des comptes historiques, laissant les assurés avec des découverts significatifs de garantie. Heureusement, les courtiers interviennent pour trouver des compléments de capacité. Selon la sinistralité, la tâche est plus ou moins ardue.

La capacité du marché et des assureurs est stable. Mais, cette capacité est moins engagée, du fait d'une part de la recherche de protection de la volatilité de leurs expositions. D'autre part, les assureurs ont tendance à réduire globalement leurs parts, y compris les apériteurs (limitation des parts en %, notamment apériton <50 %). Il y a une volonté des assureurs d'accentuer la pression à la hausse sur les prix, et favoriser le retournement de marché.

Pour la première fois des assureurs sortent de ce marché : le spécialiste FM global, par exemple, décide de se retirer de certains risques qui ne correspondent plus à ses appétits de souscription. Ces décisions démontrent un point d'inflexion atteint dans un marché largement surcapacitaire depuis 2002.

Tarification en augmentation sur les dossiers sensibles

En augmentation : entre 10 et 20%, pouvant dépasser 50% sur les dossiers à risques (à la hausse), sensibles ou sinistrés.

Secteurs spécifiques difficiles à placer sur le marché :

Immobilier, tertiaire.

À ce stade, le retournement de marché reste encore un peu moins marqué sur le Middle Market.

1. Focus : Événements naturels

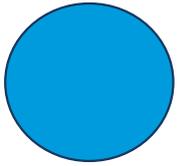
	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures			X	Réduction (10%), du fait des mauvais résultats statistiques de 2017 et 2018 et d'une volonté plus globale de réduire la volatilité des expositions. Vigilance accrue du fait de cumuls sur certaines zones.
Franchises	X			Hausse
Capacités Assureurs			X	Réduction (10%). Réduction de la volatilité des expositions critiques. Réduction possible des limites carences clients/fournisseurs. Toujours des difficultés à trouver des capacités dans les zones les plus exposées.
Tarification	X			Augmentation (20%). Voir tendance en DDPE. Le coût de la capacité augmente dans les zones exposées.

2. Focus : Violences Politiques

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures		X		Les garanties Terrorisme / Violences Politiques se sont développées de façon importante et restent stables cette année. Pour autant, les risques dans les pays dits « à risques » restent parfois difficiles à placer.
Franchises		X		Stables et peu élevées
Capacités Assureurs	X			Capacité en augmentation sur le marché français avec l'arrivée de nouveaux acteurs. La capacité reste supérieure à la demande sauf pour les zones très risquées ou les agglomérations avec une forte concentration de risques. Le marché Terrorisme / Violences Politiques dispose d'une capacité totale de moins de 3 milliards de dollars. Le marché de Londres domine ce secteur. L'offre pour l'Europe s'est accrue.
Tarification		X		Accroissement de l'offre car ce marché reste peu sinistré, malgré une augmentation des actes de terrorismes observée dans le monde.

3. Focus : Supply chain

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures			X	Réduction (-50%). Réduction des capacités à la suite de l'impact d'HIM en 2017 et des sinistres CBI Recticel (01/17) et Méridian (05/19) dans le secteur automobile. Les solutions se développent sur le risque de Supply Chain. Les exigences de "Risk assessment", de contrôle de la continuité d'activité (« Business résilience ») et la mise en place de dispositif de détection des signaux faibles ("Early Warning System") sont un prérequis. Les assureurs demandent une connaissance approfondie des fournisseurs pour augmenter les capacités accordées.
Franchises		X		Identiques
Capacités Assureurs			X	Réduction (- 40%). Capacité théorique inchangée mais mise à disposition avec plus de parcimonie. AGCS qui est le leader, ne propose par exemple plus de part à 100% mais à 60% maximum.
Tarification	X			Augmentation de 10 à 20%. Voir tendance en DDPE.



1. Tendances générales

Un marché de l'assurance décennale qui devient « compliqué »

Étendue des couvertures : évolution défavorable pour l'assuré. Consécutivement à des sinistres compliqués à gérer sur le marché de l'assurance décennale, les assureurs préfèrent contenir ou réduire leurs expositions longues. En ce qui concerne les conséquences des risques naturels sur le secteur de la construction, la réduction atteint 15 à 40% et l'on assiste à un durcissement et une limitation des zones assurables.

Les grands acteurs du BTP font face à des difficultés dans le placement de leurs programmes : dommages ouvrages, tous risques chantiers..., là où dans le passé, l'offre abondait. En ce qui concerne les risques naturels, la capacité a baissé de 15%. Le retournement de marché est bien réel.

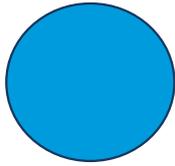
Franchises stables

Si encore stables, elles devraient augmenter pour contenir l'impact de hausse de prix. C'est le cas pour les risques naturels où les franchises ont augmenté de 15%.

Tarification en augmentation - 5 à 10%.

Durcissement des tarifications selon les comptes.

NB : Pas de changement concernant les conséquences du risque politique sur la Construction par rapport à l'Etat du marché 2018. Capacités, étendue des couvertures, franchises et tarification restent stables.



Automobile

1. Tendances générales

Un marché sous pression malgré des aides à la conduite

La généralisation des aides à la conduite telles que le régulateur de vitesse, le maintien de voie, aide au changement de voie, aide au parking, détecteur d'angle mort, phares adaptatifs, freinage d'urgence, caméra de recul... permet d'améliorer la sécurité des voitures.

Pourtant, le marché de l'assurance automobile en France reste marqué par une augmentation de la sinistralité dite « grave ». Ainsi, la CCR Ré, indique dans son rapport 2019, 2200 victimes de sinistres corporels graves RC auto dont l'évaluation des préjudices excède un million d'euros. **Le coût moyen atteint 4,6M€ (+7% en un an)**. La description des victimes permet de rappeler les zones de vulnérabilités : 42% des victimes sont des passagers, 22% des piétons, 15% des Motocycles, 14% des conducteurs tiers ...

Franchises toujours en augmentation.

Dans un tel contexte, il est logique que la tendance à l'augmentation de la rétention (franchises, auto-assurance) se poursuive. Les assurés cherchent à optimiser leurs primes en ne transférant que le risque d'intensité, souvent liés aux sinistres RC automobiles. Les courtiers qui proposent la gestion pour compte via l'auto-assurance permettent aux entreprises de contenir ces hausses.

Appétit des assureurs

Depuis 2017, l'appétit des assureurs se contracte pour ce risque Automobile. Certains assureurs cherchent à retrouver un équilibre technique dont ils s'étaient éloignés. Le coût des sinistres : des sinistres corporels, des pièces détachées, ou des prix des véhicules justifient cette dérive.

Tarifcation à la hausse, en augmentation de 10 à 15 %.

Fin des gros sinistres corporels. Impact sur le provisionnement des sinistres passés avec une revue à la hausse des réserves liées à l'application de la Loi Badinter. Notamment sous l'effet de la recommandation des autorités de contrôle.

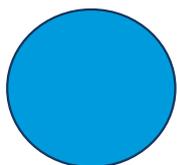
Tendance

La répartition des victimes graves en RC automobile permet de comprendre l'importance de la prise en compte des mesures de prévention adressées par l'assuré à ses conducteurs : formation des conducteurs, sensibilisation aux nouveaux usages notamment des GPS, smartphone,...

Le marché de l'assurance automobile va connaître dans les prochaines années des changements majeurs portés par l'innovation, qui devraient impacter significativement d'abord la sinistralité, puis sans doute la tarification.

Lors des Rencontres 2019 de l'AMRAE, l'atelier « Voiture autonome et connectée » a souligné que ces innovations devraient, d'ici 2023, permettre à des véhicules de circuler sans supervision des conducteurs sur les autoroutes. Pour autant, il faudra attendre encore près de dix années avant que ce fonctionnement se généralise en zones urbaines.

La gestion de la sécurité des données échangées entre les véhicules et par les véhicules autonomes va accroître les enjeux liés aux risques « Digital » dans cette branche. Le marché de l'Assurance devra faire face à une accentuation de la RC Produit des industriels du marché Automobile.



1. Tendances générales

Le contexte de stagnation des échanges internationaux sur le premier trimestre 2019 explique, selon l'OMC, la stabilité de la matière assurable au moins pour la France.

Un marché qui se stabilise

Étendue des couvertures en réduction.

Attention croissante sur les conditions et extensions de garanties. Réduction des garanties sur les risques de stockage et sur certaines extensions (Rejet).

Après des années marquées par une entrée de nouveaux acteurs, des appétits croissants des assureurs, ce marché marque une pause à près de 650 millions d'euros de primes collectées en France. Les capacités et les primes se stabilisent, les rétentions augmentent pour maintenir inchangées les primes.

Franchises en augmentation - 10%

Au cas par cas, en fonction de la distribution de la sinistralité mais la tendance est à une augmentation de l'auto-assurance et des franchises, en alternative à des hausses importantes de prime. Malgré un marché qui demeure compétitif en France, l'intérêt pour des montages impliquant des captives ou des conservations reste significatif.

Capacités en réduction - 10%

Prudence accrue dans l'allocation de capacité. Pas de réduction de la capacité disponible sur le marché continental pour les assurés français alors que des réductions de capacité ont impacté le marché de Londres, alimentant une hausse de la tarification. Retrait de certains assureurs pour 2020 (ex : Swiss Ré).

Tarification : hausse des primes, en augmentation- 5 à 25%

Pas de majoration "presse-bouton" mais de plus en plus de demande de revalorisation au cas par cas, au mérite. Globalement tendance 2020 haussière, compte tenu des résultats du marché ... à suivre.

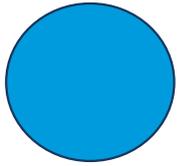
Cette année consacre le durcissement déjà amorcé en 2018, après 16 années de soft market associées à une contraction de la masse assurable et à quelques sinistres majeurs de natures différentes (Sandy, Tianjin, Hanjin).

Secteur spécifique ne suivant pas ces tendances :

Middle market en région.

2. Focus : Responsabilité affréteur

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures		X		Stables. Les couvertures sont généralement standards, quelques extensions sont proposées pour les assurés ayant des activités plus spécifiques. Focus sur risque cyber - exclusion que les assureurs rechignent à supprimer.
Franchises/ Tendances Auto assurances		X		Tendance stable. Franchises traditionnellement basses dans ce type de garantie. Les assurés préfèrent augmenter leur rétention pour maintenir les budgets de primes inchangés.
Capacités Assureurs		X		Stable. Marché en surcapacité avec de nombreux nouveaux acteurs chaque année.
Tarification		X		Marché spécialisé stable. Au regard de la capacité, marché plutôt stable, légère augmentation en tendance de 2.5 à 5%.



Responsabilité Civile

1. Tendances générales

Un marché mature permettant de continuer d'accompagner efficacement les assurés. En revanche, les risques des entreprises sinistrées restent plus délicats à placer. Les assureurs protègent leurs équilibres techniques sur cette branche à « déroulement long ».

Étendue des couvertures en hausse pour contrer des baisses de primes identiques, voire en réduction.

On s'achemine vers un traitement spécifique des risques Cyber dans les polices Responsabilité Civile Générale (tendance à l'exclusion). Le marché reste agressif sur des comptes de taille moyenne non sinistrés avec peu de garanties exposées. En revanche, il est à noter un léger durcissement sur les comptes à garanties plus sophistiquées notamment des réductions de capacité, voire des désengagements sur les garanties frais de retrait et contamination.

Cette tendance ne concerne pas : Agro-alimentaire, équipementiers auto, recall.

Franchises stables

Les niveaux de rétention restent stables, avec néanmoins quelques hausses ciblées sur comptes sinistrés ou considérés comme plus exposés par les assureurs.

Capacités globalement identiques, voire en réduction

Marché en surcapacité avec de nombreux nouveaux acteurs chaque année. En repli, suite à l'arrêt de la souscription de certains intervenants (Tokyo Marine Kiln), et l'incertitude sur la future politique de souscription d'AXA XL. Contraction de certaines capacités, mais apparition de nouvelles capacités RC (Navigators, Groupama, etc. ...).

Tarification stable, voire en légère augmentation 5%

Sur les 1ères lignes, le marché reste attractif pour les affaires présentant de bons résultats. En augmentation sur les comptes sinistrés ou exposés (5%).

Des hausses plus importantes sont observées sur des secteurs d'activités sensibles tels que : agro-alimentaire, automobile et équipementiers automobiles, pétrochimie.

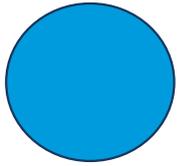
Le durcissement continue sur les comptes sinistrés.

Secteurs difficiles à placer :

- Garanties « Contamination – Frais de retrait » dans l'agroalimentaire.
- Garanties « Frais de retrait / Dépose-repose » dans l'automobile.
- Garanties « Produits » dans le secteur pharmaceutique (par exemple, le sujet des opioïdes).

2. Focus : Responsabilité environnementale et atteintes à la biodiversité

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures		X		Identique. Adaptation à la loi sur la biodiversité. Intégration du préjudice écologique en France. Vigilance et exigences accrues des pays sur l'ensemble de la Zone Amérique et en Chine.
Franchises		X		Identique
Capacités Assureurs	X			Augmentation 10%. Ce marché profite du retour des Assureurs adhérents d'ASSURPOL qui comble le retard pris par rapport aux assureurs anglo-saxons.
Tarifification		X		Tarifification stable à légèrement baissier compte tenu d'une concurrence accrue. Secteur pétrolier orienté à la hausse.



Risque Cyber

1. Tendances générales

Le marché Cyber continue sa croissance chez l'ensemble des assureurs qui proposent ce type de garantie. Pourtant de forts sinistres ont marqué ces deux dernières années. Ces incidents constituent pour les entreprises l'opportunité de « tester » leurs garanties Cyber : l'intention des souscripteurs, et in fine de leur assureur de couvrir leur risque, la solidité financière de l'assureur, la technicité des équipes d'indemnisation. En effet, souscrire le risque cyber c'est un travail d'équipe de la part de l'assureur qui doit réunir l'ensemble des ressources suffisantes pour permettre un réel transfert de risque. Certaines oppositions « publiques » entre assureur/assuré ont hélas trouvé écho dans le Financial Times... Nous retiendrons qu'à certains égards, cette nouvelle branche de risque constitue encore un risque méconnu. Il est important de se mettre dans une position d'apprentissage permanent pour sortir par le haut de la gestion de ce type d'incident cyber. Pour les assureurs et réassureurs qui s'inquiètent des potentiels risques d'accumulation de leurs portefeuilles Cyber, cela ne signifie-t-il pas qu'ils auraient encore besoin de travailler à la modélisation de leurs risques ? Il y a une réelle nécessité à investir encore massivement dans la connaissance du risque cyber, de réunir de nouveaux talents, d'innover. La réponse n'est pas simple, mais des moyens doivent être réunis afin d'améliorer sa connaissance.

Dans les risques Cyber, la relation Assureur/Assuré, facilitée par le courtier, prend toute sa dimension pour permettre un transfert de risques efficace et éclairé.

Étendue des couvertures en réduction

Possibilité offerte d'étendre les couvertures si nécessaire. Sous l'impact combiné de la sinistralité (Wannacry/NOT PETYA), des attaques subies par les grands acteurs de l'informatique tels que OVH et la multiplication de défaillances des services de certains opérateurs, les assureurs et réassureurs maintiennent une pression sur les garanties de type « Contingency Business interruption ».

L'enjeu pour les assureurs et les réassureurs consiste en la modélisation de leurs potentiels risques de cumuls. En effet, si cent clients utilisent le même fournisseur de Messagerie Microsoft 360, utilisant les mêmes Data Center, et en cas d'interruption de service de ces Data Center, à la suite d'une potentielle inondation, ou à une attaque par déni de service, dans les deux cas les services rendus aux cent clients risquent d'être perturbés en même temps. Toutefois, restons positifs, des fournisseurs sérieux mettent en œuvre des systèmes de redondance de plus en plus testés et certifiés (Iso 27001), les assurés revoient l'utilisation de leurs messageries mails, préférant des outils dédiés pour échanger les informations sous des formats sécurisés. L'incertitude sur les conséquences que pourraient subir

certaines OIV sur la continuité de leur activité et les conséquences physiques de sinistres, les débats sur l'existence d'une notion de guerre cyber ou pas (voir litige MONDELEZ /ZURICH). Sous la pression des régulateurs, les assureurs et réassureurs accélèrent la revue des contrats afin d'exclure ou de garantir positivement les conséquences d'évènement de type cyber.

Si la garantie théorique sur le marché Cyber continue d'atteindre les 500 millions d'euros de garantie, certains assurés exposés « Tech » ont rencontré ces derniers mois des difficultés dans leurs placements. Certains assureurs ont revu leur approche de souscription de ces risques.

Franchises en augmentation

Pour la première année, les franchises sont en hausse.

Toutefois, il est à noter une différenciation des attitudes des assureurs selon le segment des clients. À la hausse sur les activités plus exposées comme dans les secteurs de la Communication et des « Tech », les institutions financières et les « Retailers ».

Les assureurs maintiennent des franchises élevées sur les grands risques. La position de certains est plus souple sur les PME.

On constate ainsi de plus grandes disparités dans les offres des différents concurrents.

Capacités stables, tendance à la baisse sur les risques les plus exposés

Après plusieurs années de hausse significative de la capacité marché, celle-ci semble s'accroître plus faiblement. Réduction des capacités des acteurs principaux et de l'usage de la réassurance facultés sur les risques les plus exposés.

Les assureurs limitent le plus souvent leur engagement en primary à 10-15 M€.

Les plus gros programmes de plus de 100 M€ sont plus difficiles à placer ces derniers mois, y compris au marché de Londres.

Sinistralité du secteur

Les attaques cyber : campagnes de « *Phishing* », *crypto malware*, continuent de sévir et mettent en arrêt des entreprises. La tendance ne frémit pas.

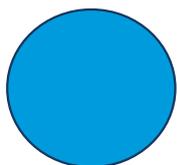
La capacité des assureurs à indemniser les sinistres causés par les incidents cyber participera à la capacité de ce nouveau marché de se développer, et de créer une « confiance » chez les assurés dans ce transfert de risque cyber. La route s'annonce longue et sinueuse, raison pour laquelle les Risk Managers et leurs courtiers ont intérêt à relever ce challenge formidable avec la précieuse aide du marché de l'Assurance et de la Réassurance.

Tarifification en hausse

Pression à la hausse sur les 50 premiers millions avec un taux de prime plancher de 1% à 1,5% dans les 25 premiers millions. Arrêt quasi généralisé des baisses. Augmentation sur des comptes historiquement faiblement tarifés.

Secteurs où le risque Cyber reste difficile à placer :

- Institutions financières,*
- Tech, opérateurs télécom,*
- Réseaux de ventes / « Retail » pour les franchises.*



D&O – lignes financières (EPL/PTL/RC PRO FI)

1. Tendances générales

Étendue des couvertures, globalement identique

Peu d'évolution, si ce n'est sur l'adaptation des définitions en RCP et RCMS :

- Des assurés personnes physiques pour couvrir les nouvelles fonctions de « Référent » au sens de la loi SAPIN II, ou de « Data Protection Officer » ou « Délégué à la protection des données » (DPO) au sens du RDGP,

Ou

- Des définitions de frais d'investigation ou de procédures règlementaires ainsi que des sanctions personnelles comme au titre de la loi SAPIN II.

Franchises globalement stables sauf pour la fraude identique

Plus grande vigilance générale sur le niveau des franchises.

Stable en EPL/PTL/RC Pro Fi.

Tendance à l'augmentation des franchises en fraude commerciale. Les franchises USA pour les sociétés cotées ou side B restent stables. Suppression des franchises Side B pour le middle market.

Capacités globalement en réduction

Plus grande vigilance des assureurs sur les capacités déployées par risque. Réduction de la capacité travaillante maximale en première ligne ou sur toute ligne si le prix est jugé insuffisant.

Tarification en augmentation

Augmentations en fonction du profil de risque. Fortes hausses possibles sur les dossiers particulièrement sinistrés.

La tendance à la baisse des comptes non-sinistrés demeure vraie.

Secteurs ne suivant pas ces tendances en D&O :

Sociétés listées aux US et/ou placement fait sur le marché de Londres, hausse de prix à deux chiffres.

2. Focus : Fraude interne et externe

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures			X	<p>Fraude externe par usurpation d'identité continue de se restreindre. L'appétit des assureurs pour ce risque sinistré continue à baisser. Rien de positif en ce qui concerne l'offre d'assurance Fraude.</p> <p>Le marché de l'assurance aurait intérêt à démontrer sa capacité à accompagner les assurés même pendant les périodes où la sinistralité dégrade les résultats techniques, notamment sous l'effet des fraudes aux faux présidents. Les ajustements continuent.</p>
Franchises	X			<p>Vigilance générale des assureurs sur le niveau des franchises. Franchise moyenne en hausse sur les comptes à franchises historiquement faibles, 500 K€ minimum pour les grands comptes. Ce niveau permet d'insister sur l'importance de la prévention : contrôles internes de premier et de second niveau, contrôles externes, audits externes.</p>
Capacités Assureurs			X	<p>Prudence dans l'engagement des capacités. Capacité des assureurs réduite à 15 M€ en première ligne. Problématique par client sur institutions financières.</p>
Tarifcation		X		<p>Tarifcation en hausse au cas par cas. Fortes hausses possibles sur les dossiers sinistrés.</p> <p>Les primes sur les nouvelles souscriptions sont aussi souvent observées à la hausse.</p>

Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance sur la partie étendue de couvertures :

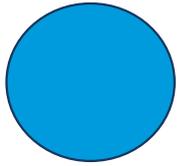
- Institutions financières

3. Focus : EPL

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures		X		La portée des garanties reste stable en EPL. Depuis quelques années, les couvertures "wages and hours" sont disponibles aux US mais peu souscrites à partir de la France.
Franchises	X			Vigilance de l'assureur sur les expositions US. De nombreux assurés ont vu leurs franchises augmenter dans un environnement d'accroissement des licenciements, depuis on observe une certaine stabilité. Augmentation des franchises sur les risques les plus exposés aux Etats-Unis. <ul style="list-style-type: none"> - Entre 100-300K, € pour des groupes internationaux pour les expositions hors US. - Maintien d'un niveau élevé des franchises sur les expositions US : 500 K € minimum, et 1 M € en moyenne.
Capacités Assureurs			X	La capacité restreinte sur le marché français permet toutefois de répondre aux besoins des entreprises, même celles ayant une forte exposition en Amérique du Nord. Moins d'offre par rapport à la D&O. Toujours peu d'acteurs capables, depuis la France, de mettre en place une première ligne avec une exposition US pour les grands groupes : les leaders restent AIG, CHUBB, LIBERTY et ZURICH.
Tarification	X			Capacité souvent plus chère que l'équivalente en D&O. Politiques d'achat très hétérogènes. Les taux de prime en primary augmentent sensiblement avec un taux pour les grands comptes supérieur à 1,5 % pour les 15 premiers millions. Ajustement en fonction de la sinistralité. Peu de compétition sur ce marché.

4. Focus : D&O / RCMS

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Étendues des Couvertures		X		Réduction des capacités des grands acteurs à 10-15M€ vs 20-25M € dans le passé. Moins d'offre. Les assureurs ont essentiellement intégré positivement la référence aux dernières législations : GDPR, loi anti-fraude de 2018, devoir de vigilance de la maison mère, loi SAPIN II.
Franchises	X			Hausse des franchises pour les réclamations liées au titre financier des sociétés cotées quel que soit le territoire et en particulier aux US. Plus de vigilance sur le niveau de franchises, notamment pour exposition boursière US.
Capacités Assureurs			X	Réduction de la capacité « travaillante maximale » en première ligne ou sur toute ligne si le prix est jugé insuffisant. La capacité globale du marché continental reste stable en raison de l'essor de certains acteurs. Toutefois, sur les grands comptes théoriquement les plus exposés indépendamment de la sinistralité, les leaders tels que AIG, CHUBB, ZURICH, AXA XL ont réduit leur exposition en primary avec une capacité de 10 à 15 M€. Attention baisses significatives pour : les sociétés cotées aux US/ secteur Pharma-Life Science, Oil & Gas.
Tarifification	X			Des augmentations importantes pour certains profils de risque. Les conditions de marché continuent à évoluer. Les leaders ont maintenu une pression à la hausse qui s'est accentuée depuis le second semestre. La moyenne des augmentations reste inférieure à 5% en France. Elle est bien plus importante dans d'autres pays européens comme l'Allemagne et les pays nordiques. Rien de comparable toutefois avec les zones les plus sinistrées comme le marché de Londres, les USA, l'Australie. Le Middle East connaît également une forte hausse en raison de taux de prime historiquement très faibles.



Risque Crédit

1. Tendances générales

Étendue des couvertures en baisse

Comme pour leurs capacités, les assureurs Crédit se montrent plus sélectifs dans leurs choix de souscription. S'agissant des garanties, ce qui pouvait être pris auparavant ne l'est plus, ou alors plus difficilement, sans visibilité claire de l'information financière. À noter que le poids risque pays compte de plus en plus et la volatilité des devises pèse lourd dans les décisions (Argentine, Turquie, Brésil, UK etc....). Réduction sur France, UK, Italie.

Tous secteurs touchés avec deux secteurs plus difficiles (BTP et distribution).

Concernant la rentabilité, 2018 constitue un plus haut historique pour certains acteurs du secteur à l'instar du leader Euler Hermes. Ainsi leur ratio de sinistralité parvient à passer en dessous des 80%. Rappelons que cette tendance dénote avec les acteurs P&C traditionnels dont les « combined ratio » s'établissent majoritairement au-delà de 100% sur cette même période.

Très forte sélection des risques dans les pays émergents en raison d'un « Loss ratio » qui reste élevé (Chine, Brésil, ...).

Sous l'effet des IFRS9, une communication plus importante sera faite sur les risques de défaut, ce qui devrait favoriser une gestion du risque crédit plus fine et favoriser la souscription d'assurance-crédit dans les prochains mois.

Franchises identiques

Les franchises restent identiques, pas d'évolution notable sauf pour certains pays où la législation s'est récemment tendue comme le Brésil.

Capacités identiques

Les capacités restent stables, des assureurs et leurs réassureurs solides. Augmentation importante du risque pays et désengagement de certains pays proches comme le UK dont les premiers signes du Brexit se font sentir notamment les difficultés des entreprises et l'augmentation des faillites. Les ratios de solvabilité des assureurs Crédit sont au-dessus des objectifs qu'ils se sont fixés, donc il n'y a pas de sujet à propos des capacités.

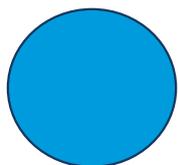
Secteurs ne suivant pas ces tendances :

Trading matières premières (notamment métaux ferreux engorgés).

Tarification en augmentation - 5 à 15%

La réalité est très contrastée selon les secteurs économiques et les économies liés au ralentissement des zones économiques. Demande croissante de rééquilibrage des prix y compris sur des contrats bénéficiaires (notamment Euler Hermes) dont l'actionnaire Allianz a décidé d'augmenter la rentabilité police par police plutôt que globale de son activité assurance-crédit.

Secteurs spécifiques ne suivant pas cette tendance : Pays émergents, dossiers avec sinistralité de fréquence pour tarification.



Risque Politique

1. Tendances générales

Étendue des couvertures : identique

Marché très dynamique avec des demandes accrues se traduisant par une raréfaction de la capacité pour des pays spécifiques comme l’Egypte, la Turquie, la Côte d’Ivoire, l’Arabie saoudite, le Brésil. Comme les années précédentes, des sinistres touchent le marché aussi bien sur des acheteurs privés et publics, notamment dans le secteur du trading au Moyen-Orient et en Asie. La majorité des risques sinistrés concernent la couverture du non-recouvrement de créances.

Secteurs ne suivant pas ces tendances : Activités de trading, couvertures de non-paiement.

La quotité assurée reste stable

Pas de franchise spécifique pour le marché des risques politiques, à l'exception du secteur du trading, où le partage du risque est la seule variable permettant de débloquer des capacités. Mais l'application d'une quotité garantie de 90% à 95% permet aux assureurs d'avoir un réel partenariat et un partage du risque entre eux et l'assuré.

Capacités identiques

Les capacités disponibles restent stables après des années de croissance.

En fonction des risques public / privé, des pays et de la durée des transactions, entre USD 1,5Mrds et USD 2Mrds.

Tarifification en hausse

En hausse surtout sur les programmes de couvertures d'investissements. Nous constatons depuis le début de cette année une augmentation des taux notamment pour les risques de crédit.

Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance Tarifification : Secteur pétrolier, quelques pays émergents.

REMERCIEMENTS



Pour l'AMRAE :

- Léopold Larios, Pilote de l'Observatoire des Primes et des Assurances, AMRAE.
- Hélène Dubillot, Directrice coordination scientifique, AMRAE



www.amrae.fr

© **Copyright AMRAE**

Le présent Etat du Marché 2019, propriété de l'AMRAE, est protégé par le copyright.
Toute reproduction, totale ou partielle, est formellement interdite.